



## SOMMAIRE

- Edito P 1
- Salaires, budget : nos chiffres et les leurs P 2
- Quelques comparaisons... édifiantes ! P 2
- Pourquoi notre pouvoir d'achat a-t-il baissé ? P 2
- Les retraités mobilisés le 24 janvier P 2
- Consigne en cas de grève P 2
- Modèle de lettre aux parents P 2

## Permanence

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
9h / 12h30 13h30 / 17h  
Mercredi 14h / 17h

## Site :

<http://81.snuipp.fr>

## Défendre :

- notre pouvoir d'achat
- nos conditions de travail
- le Service Public d'Éducation

Jeudi 24  
janvier :  
Toutes et tous  
en grève

Samedi matin :  
donnez  
votre avis !

Remplissez et renvoyez le  
questionnaire du 4 pages

« Fenêtre sur cours »  
répondez sur le net

[www.snuipp.fr/  
samedi\\_matin/](http://www.snuipp.fr/samedi_matin/)

# PLUS D'ÉLÈVES, MOINS DE PAYE ÇA SUFFIT !!! LE 24 JANVIER TOUS/TOUTES EN GRÈVE

Malgré tout ce que vous pouvez croire ou constater lorsque vous faites vos courses ou faites votre plein, votre pouvoir d'achat, en moyenne, a augmenté !

Certes, le prix des matières premières comme le blé ou le lait a grimpé, le prix du gaz de l'essence, des loyers a flambé mais, en moyenne, notre pouvoir d'achat a augmenté.

En effet, le prix des téléphones portables, des appareils photos numériques, des écrans plats, des ordinateurs portables a baissé.

Il suffit donc de changer notre mode de vie : à la place du lait et des céréales, donnons à nos enfants, en guise de petite déjeuner des photos de champs de blé et de vaches en train de brouter, déplaçons-nous en téléphone, chauffons-nous avec des écrans plats, partons en vacances sur Internet, et mangeons des clés USB à tous les repas.

Quand les prix de toute cette quincaillerie électronique, à leur tour, augmenteront, il suffira aux économistes, pour nous assurer que notre pouvoir d'achat, en moyenne, est en hausse, d'affirmer que la merde est gratuite !

On vit une époque formidable.

*D'après une chronique de P. VAL*

## MANIFESTATION

ALBI 14H30 PLACE DU VIGAN  
AG INTERSYNDI CALES FSU/SUD:  
ALBI 10H FAC  
CASTRES 10H MAISON DES ASSOCIATIONS  
SALLE 204





## Salaires, budget : Nos chiffres et les leurs ...

### Etat des lieux

**La moitié des enseignants des écoles perçoivent un traitement indiciaire net inférieur ou égal à 1778,80 € par mois.** En intégrant les rémunérations accessoires, on obtient une rémunération nette moyenne d'environ 1940 € par mois. En comparaison, la rémunération nette moyenne des agents de la fonction publique d'Etat était en 2005 de 2127 € par mois, primes comprises.

### Comparaisons internationales

**Elles mettent en évidence que les enseignants du primaire en France sont moins bien rémunérés que leurs collègues des pays européens.** Tant en début de carrière qu'après 15 ans d'ancienneté, le salaire d'un enseignant des écoles y est inférieur de l'ordre de 17 à 18%. C'est à ce niveau que le rattrapage se situe si on veut que les enseignants des écoles en France aient un salaire comparable, en parité de pouvoir d'achat, à leurs collègues européens.

### Avec le SNUipp, pour un plan de revalorisation des carrières enseignantes

Une revalorisation des carrières est une priorité. Ce plan doit permettre une amélioration sensible du pouvoir d'achat des débuts de carrières (actuellement à 1,25 fois le SMIC) comme de celui des fins de carrières. Dans cette perspective, l'indice 783 est devenu un « seuil de rattrapage » incontournable.

**Cela suppose de revoir les déroulements de carrière pour permettre à tous les enseignants d'atteindre l'indice terminal de leur corps.**

La question des déroulements de carrière et des rythmes d'avancement soulèvent par ailleurs d'autres questions, au regard des inégalités de traitement que l'on peut observer :

- Inégalités de traitement entre les hommes et les femmes si on considère que 46% des promus à la hors classe sont des hommes lorsqu'ils ne représentent que 22% de la profession
- Inégalités des déroulements de carrière entre les professeurs des écoles recrutés par concours externe, ceux recrutés par concours interne et ceux qui ont été intégrés par liste d'aptitude. Le déroulement de carrière des uns se trouve ralenti pour les échelons les plus élevés (actuellement le 8<sup>ème</sup>), car ils sont directement en concurrence avec les instituteurs reclassés par liste d'aptitude.

## Pourquoi notre pouvoir d'achat a-t-il baissé?

Entre 1983 et 2006 la part des salaires dans le PIB a baissé de 9,3% en France (8,6% en Europe - 5,8% dans les pays du G7). Cela représente 120 à 170 milliards d'Euros par an qui sont passés de la rémunération des salarié-es à celle des actionnaires : à comparer avec le « déficit » annuel de la sécu (12 milliards) ou des retraites (5 milliards) qui ont servi de prétexte aux franchises médicales et à la baisse des pensions.

De 1987 à 2007 le pouvoir d'achat a augmenté de 16%, les revenus boursiers de 470% pour le CAC 40.

Les caisses ne sont pas vides, elles ont été vidées : 13 milliards de cadeaux fiscaux ! Nous le disions déjà en 2003 : « De l'argent, il y en a, dans les caisses du patronat ! » Il faut rétablir la justice fiscale et faire payer les multinationales, les actionnaires, les

## Consignes pour la grève

**Qui fait grève ?** L'ensemble des enseignant-es, titulaires, non-titulaires, en formation, en stage, et les directeurs-trices d'école ( ne sont ni chef d'établissement, ni fonctionnaire d'autorité)

**Les grévistes informent** les familles dès que possible, et au plus tard la veille par écrit qu'il n'y aura pas de classe. La lettre d'information aux parents peut être confiée aux enfants en prenant les précautions d'usage : pli cacheté ou agrafé, ou remis à la sortie des locaux scolaires.

Les grévistes informent également le-la directeur-trice et tous, toutes celles et ceux qui sont concerné-es par l'organisation d'une activité à laquelle eux ou leurs élèves participent (transport, piscine...).

**S'il y a des non grévistes**, la surveillance des élèves leur incombe. La veille au soir, le-la directeur-trice affichera un tableau des services qui devront être assurés par les maîtres-ses présent-es ( accueil, récréation, garderie, cantine, étude). Le faire émarger par les non grévistes.

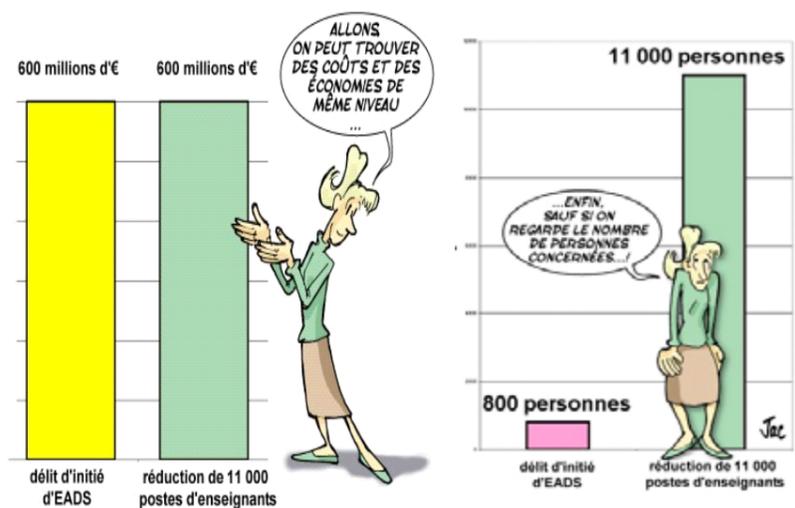
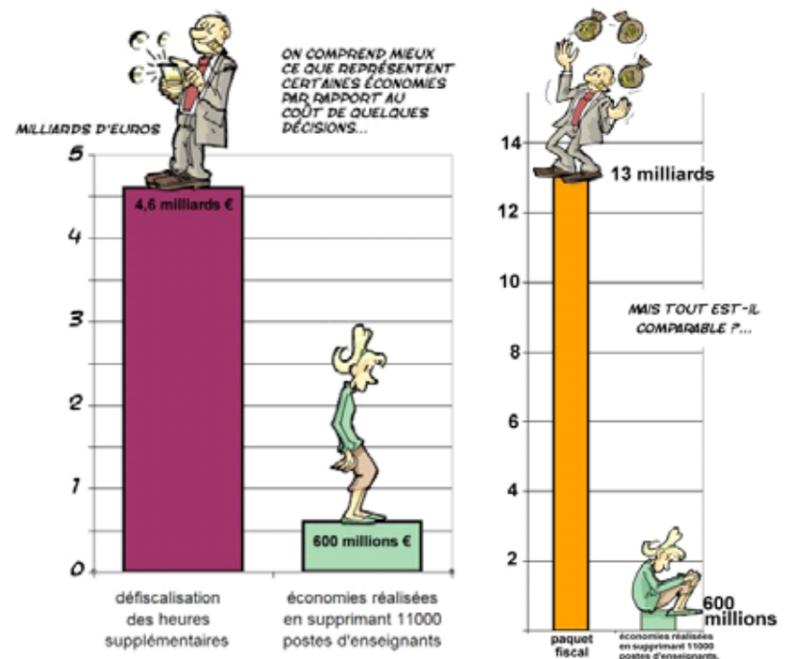
**Si tous les maîtres-es sont grévistes**, l'école est fermée. Apposer une affiche à la porte de l'école annonçant « école en grève, pas de classe ». Si c'est le cas, ajouter : « pas de cantine, pas d'étude, pas de garderie ». Prévenir le maire.

## Les retraités mobilisés le 24 janvier

Les retraités manifesteront le 24 janvier aux côtés des actifs, ils ont toutes les raisons de le faire. En effet l'évolution de leur pension ne suit plus celle de l'inflation, contrairement à la loi; Pour 2007, le gouvernement a poussé la provocation jusqu'à retenir 0,5% sur l'augmentation octroyée : résultats, pour une inflation de 2,4%, les pensions ne seront revalorisées que de 1,3%. Pour 2008, la revalorisation des retraites est limitée à 1,1%. Ceux sont de nouvelles amputations du pouvoir d'achat en perspective avec les franchises médicales, l'augmentation du gaz, etc.

Les retraités sont indignés, ils refusent d'être considérés comme un coût pour la société, ils y jouent un rôle social irremplaçable. Pas de honte à revendiquer une pension permettant de vivre dignement quand les richesses existent dans le pays.

## Quelques comparaisons ... édifiantes !



## Modèle de lettre aux parents

Madame, Monsieur,

Nous serons en grève le 24 janvier, comme l'ensemble des personnels de la Fonction Publique et de l'Education nationale.

Ce qui nous préoccupe avant tout, c'est la réussite scolaire de tous vos enfants. Aujourd'hui encore trop d'élèves connaissent des difficultés. Des solutions existent pour faire évoluer l'école. Nous souhaitons faire évoluer notre métier pour travailler mieux et autrement. Mais les choix du gouvernement compromettent cet avenir. La suppression de 11 200 postes dans l'Education nationale ne peut répondre aux exigences de la réussite de tous !

Le ministère annonce que le nombre de nouveaux élèves sera inférieur aux prévisions à la rentrée prochaine. Cela correspond à une poursuite du recul de la scolarisation des moins de 3 ans, scolarisation pourtant essentielle à la réussite de tous les élèves.

Les créations de postes restent insuffisantes : elles correspondraient à la création d'un poste pour 30 élèves supplémentaires au niveau national, et pour le Tarn 1 poste pour 47 élèves supplémentaires.

Les recrutements d'enseignants sont en baisse. Les conditions de travail dans les classes vont se dégrader : plus d'élèves par classe, moins d'enseignants spécialisés pour aider vos enfants, des remplacements non assurés, une baisse de la formation continue des enseignants pourtant indispensable pour une éducation de qualité.

Alors que l'Ecole a besoin de personnels statutaires et qualifiés, c'est toujours la précarité pour les auxiliaires et les emplois de vie scolaire.

D'autre part, la dégradation du pouvoir d'achat, que chacun connaît, n'est plus acceptable. Le Ministère de la Fonction Publique n'a pas répondu aux attentes exprimées avec force par les personnels lors de la journée du 20 novembre dernier. Le gouvernement refuse de prendre en compte leurs revendications : une véritable politique de l'emploi public, la garantie d'un service public de qualité sur tout le territoire ainsi qu'une amélioration du pouvoir d'achat des agents de la Fonction Publique. La défense du pouvoir d'achat des fonctionnaires est une garantie pour l'ensemble des salariés.

En défendant les services publics de qualité et de proximité, nous défendons l'intérêt général : l'école, la poste, les transports, les hôpitaux, l'administration, la justice, l'énergie... doivent répondre aux besoins de tous, de façon égalitaire sur l'ensemble du territoire. Qui peut croire, selon la formule du premier Ministre que « moins de services, moins de personnels, moins d'Etat » peut améliorer notre société ?

C'est pour toutes ces raisons que nous serons en grève le jeudi 24 janvier. Nous comptons sur votre soutien et votre compréhension.

L'équipe enseignante

Cette lettre est téléchargeable sur notre site : <http://81.snuipp.fr/>